



1. Aucune remarque n'est formulée sur le compte rendu du second conseil d'école

2. bilan pédagogique de l'année 2009 2010

Déroulements des scolarités

En écho au précédent conseil d'école, un point de vue général est donné sur l'avancée des scolarités.

• Difficultés scolaires

Quelques élèves présentaient. Une petite dizaine inquiète encore l'équipe pédagogique quant aux compétences acquises ou aux difficultés à progresser au même niveau ou au même rythme que les autres. Ces élèves feront l'objet d'une attention particulière dès le début d'année prochain.

Aucun maintien cette année. Il est rappelé que le maintien n'est proposé qu'à deux conditions : qu'on puisse espérer une vraie réussite des élèves maintenus l'année suivante, et que l'élève n'en ait pas déjà bénéficié au cours de sa scolarité élémentaire.

• Orientations en cours de scolarité : Pour deux élèves, après avis des parents, des partenaires spécialisés de l'éducation nationale (médecin scolaire, psychologue scolaire) et de certains spécialistes (orthophonistes), des dossiers spécifiques avec demandes d'orientation ont été couronnées de succès. Les élèves ont été affectés dans des classes spécialisées adaptées.

• Orientations en fin de scolarité primaire, pour deux élèves, le choix de sixièmes adaptées a été confirmé et les demandes d'orientation acceptées

Présentation du projet d'école 2010 2012

Le travail de diagnostic préalable à l'élaboration a été réalisé et a permis de déterminer des priorités et une liste de 14 actions spécifiques.

Le directeur procède à la présentation des cinq étapes de la réflexion et à la lecture des conclusions tirées à chaque étapes. Il décline ensuite ces conclusions en priorités et intitulé d'actions. L'ensemble est adopté.

Chaque élément sera présenté de façon plus détaillé lors du conseil d'école de rentrée 2010

3. préparation de rentrée 2010

Principes de constitution des classes

les 6 principes des années précédentes sont reconduits à savoir

1. de tenter d'alléger les effectifs du cycle 2
2. constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes
3. ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus
4. sauf exception, ne pas placer les doublants avec l'enseignant de l'année en cours
5. ne pas isoler les élèves en CHAM
6. veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs, provenances...)

Organisation prévisionnelle des niveaux

présentation des effectifs 2010-2011 au 29 juin et propositions de leur répartition :

196 répartis en 68 C2 et 124 C3 soient 32 CP, 36 CE1, 32 CE2, 52 CM1, et 45 CM2 ce qui donnerait 1 CP (22 ê); 1 CP/CE1 (22 ê 10/12); 1 CE2 (24ê), 1 CE2 (25ê) ; 1 CE2/CM2 (23 ê 7/16); 2 CM1 (26ê) ; 1 CM2JS (5 ê) et 1CM2 (24 ê). Moyennes : élèves par classe 23,88 (22,7 au C2 et 24,8 au C3)

Responsables des classes : Le directeur informe le Conseil des départs de collègues : Mlle Pruvost est nommée à l'école La Fontaine, et l'arrivée de Mme Weppler.

Mme Descharles CM2, M. Kuta CM2 JS, M. Carton CM1, M. Pelletier CM1, Mme Bodnar CE2 CM2, Mme Weppler CE2, Mme Vercoutère CE1, Mme Gourlain CP/CE1, Mme Bencteux CP. M. Dambrune reste titulaire de son poste de remplaçant rattaché à l'école.

Il est précisé que cette organisation a un caractère provisoire et peut évoluer à la marge ou globalement en fonction des modifications tardives éventuelles d'effectifs.

Proposition d'organisation de l'aide individualisée

Il est nécessaire de définir cette organisation à la réunion de pré-rentree en fonction des personnels qui s'y intégreront.

4. informations sur les travaux et équipements

Travaux de mise en sécurité indispensables demandés non réalisés

- Sécurisation du préau par des grilles aux deux entrées d'escaliers.
- Des mains courantes murales dans les escaliers des deux bâtiments, pour sécuriser les déplacements des élèves en rangs. (cf CE 12 mars 2009).
- La mise aux normes des installations électriques (branchements d'ordinateurs) est toujours souhaitée (cf CE 25 octobre 2007).

Travaux de mise en sécurité souhaités

- Sécurisation de l'entrée de la cour par le traçage peint au sol d'un sas intérieur.
- Sécurisation de l'accès aux toilettes par la matérialisation d'un sens interdit peint au sol.

	<p style="text-align: center;">Travaux d'entretien en attente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il devient désormais urgent de rénover les coursives des deux niveaux du bâtiment B (cf. CE 17 mars 2007). - Il devient désormais urgent que la rénovation des revêtements muraux effectuée pour le rez-de-chaussée du bâtiment A soit poursuivie à l'étage (cf. CE 14 octobre 2006). - Il devient désormais urgent de rénover les peintures intérieures du bâtiment A (environ 20 ans sans réfection). - La rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) devient indispensable. - Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour. - Rénovation des locaux utilisés pour la BCD, peinture promise par le CEJS, jamais réalisé <p style="text-align: center;">Équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dotation de matériel informatique est toujours impatiemment attendue (cf. CE 17 mars 2007).
Questions pour la mairie	<p>Services supplémentaires. Les garderies se prolongent désormais quasi systématiquement (entre 15 et 30 min), certains parents n'arrivent pas à venir rechercher leur enfant pour 17h45. Est-il envisagé une rétribution supplémentaire de la mairie pour ces enseignants qui, chaque soir désormais, font des heures supplémentaires bénévoles?</p> <p>Réponse : Tout en regrettant d'avoir à envisager cet éventualité, le représentant de la mairie rappelle que le non respect du règlement peut entraîner la radiation de l'élève. Chacun convient qu'il semble parfois difficile de concilier les impératifs de la société actuelle avec les contraintes de gestion des collectivités territoriales.</p>
5. questions des parents	<p style="text-align: center;">Questions pour la mairie et le temps extra-scolaire</p> <p>Pendant la pause méridienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les parents demandent plus de surveillance. - pourquoi le midi l'accès aux toilettes est limité à certains horaires? - certains enfants restent trop longtemps dehors les jours de grands froids. Certains parents réclament une meilleure organisation - les enfants ne se lavent pas les mains avant d'aller manger. Les parents réclament un lavage systématique, ils sont soutenus par les enseignants. <p>certaines enfants ont des besoins spécifiques (soins particuliers) ne peut-on pas envisager un emplacement où les enfants puissent laisser une trousse avec leurs noms au niveau de la cantine ou un système de casier? Une patère dans le sas de cantine pourrait également faire l'affaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - des remarques négatives remontent sur la qualité des repas de cantine (pâtes collantes, pommes de terre pas assez cuites). - il est difficile de joindre par téléphone la garderie l'étude ou pendant la pause méridienne à certains horaires. Y a-t-il une solution? <p>Réponse : plusieurs de ces questions ont été résolues par les personnels de surveillance. Le représentant de la mairie rappelle que le taux d'encadrement est normalement de 1 pour 15 et ne peut être augmenté.</p> <p>Dépose minute, les places matérialisées ne semblent pas convenir : elles obligent les véhicules à se placer à l'endroit où le plus d'élèves sont présents aux moments des entrées et sorties. Elles obstruent l'accès à l'école en cas d'urgence.</p> <p>Panneau affichage parents n'est toujours pas installé. Est-il possible d'accélérer les choses ?</p>
6. projets pédagogiques particuliers	<p style="text-align: center;">Activités éducatives artistiques culturelles complémentaires</p> <p>Le directeur rappelle rapidement quelques événements phares de l'année dans ce domaine, notamment le permis piéton pour les CE2, l'atelier LSF (le CEJS est remercié pour l'occasion) mis en place pendant la pause méridienne, le parcours culturel vécu par tous les élèves de l'école et le défi musée de la classe de CP.</p>
bilan de l'année de partenariat avec l'Amicale laïque	<p style="text-align: center;">Remerciements</p> <p>Le directeur tient à remercier très chaleureusement les membres de l'Amicale en générale et le bureau tout particulièrement pour l'ensemble de son action tout au long de l'année, et son soutien indéfectible aux initiatives pédagogiques des classes. Il rappelle rapidement quelques événements phares de l'année dans ce domaine, notamment le permis piéton pour les CE2, l'atelier LSF mis en place pendant la pause méridienne (le CEJS est remercié pour l'occasion), le parcours culturel vécu par tous les élèves de l'école et le défi musée de la classe de CP.</p> <p>Le président de l'Amicale dresse le bilan de la fête de fin d'année. Il reçoit les félicitations du Conseil pour la réussite complète de cette journée.</p>
	L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos.